

2024

Résultats des auditions sur l'IA par le Conseil
Parisien des Européen.nes





A. Rappel de la saisine

Le CPE a été saisi par le cabinet de Pénélope Komitès, Adjointe à la maire de Paris, chargée de l'Innovation, de l'Attractivité, de la Résilience et de la Prospective Paris 2030, afin de dresser un panel des mesures prises par d'autres capitales européennes pour garantir une utilisation responsable de l'intelligence artificielle (IA), en particulier dans le contexte de l'implémentation de l'IA Act en France. Ce travail permettra d'obtenir une vue d'ensemble européenne et de réaliser un benchmark des initiatives en cours. L'objectif est de s'inspirer des bonnes pratiques observées ailleurs.

Le groupe de travail a choisi de se focaliser sur deux aspects qui semblent fondamentaux dans la saisine :

- L'encadrement des projets de IA, c'est-à-dire l'ensemble de mesures, principes et structures dont on doit se doter, afin de s'assurer que chaque projet de IA mise en place par la Ville de Paris rentre dans les lignes-guides établies par la législation existante (IA Act, stratégie nationale, règlement RGDP, etc.), mais aussi respecte les principes éthiques et la ligne politique de la Ville de Paris
- La comparaison internationale avec les autres villes européennes, avec un double intérêt pour les mesures d'encadrement mais aussi pour des projets spécifiques.
- Dans le cadre des travaux sur la saisine, le groupe IA a eu la possibilité de participer à une série d'auditions organisée par le cabinet de Mme Komitès, avec une panoplie d'acteurs différents autour de l'IA (une liste complète des

auditions auquel nous avons participé est disponible en annexe de ce rapport (cf. Annexe 3). Nous avons complété ces auditions avec des échanges avec :

- **Laurent Astoul**, directeur de l'IA Institut à Paris,
- **Sarah Bérubé**, Policy Analyst, AI Policy Observatory
- **Ricardo Zapata**, Policy Analyst Digital Government and Data, AI Public Sector
- **Oscar Herta** Melchor, Adviser Smart Cities.

La rencontre avec l'OCDE s'est faite sur la base d'un questionnaire que le groupe IA du CPE avait réalisé et envoyé en amont aux représentants de l'OCDE (cf. Annexe 4).

B. Encadrement des projets de IA

L'IA peut intervenir dans plusieurs domaines, incluant les activités administratives d'une municipalité, en améliorant l'efficacité des acteurs concernés sur certaines tâches. Néanmoins, l'utilisation de l'IA comporte également des risques éthiques liés principalement à la protection des données sensibles. C'est pour cette raison qu'il est indispensable d'encadrer toutes activités d'IA avec des règles et des contrôles, afin de maximiser les bénéfices tout en limitant les risques. Dans la mesure du possible, il est conseillé d'instaurer ce cadre avant d'entamer des projets qui impliquent l'utilisation de l'IA.

Dans ce sens, le groupe de travail recommande **trois pistes de réflexion principales** :

- **La réalisation d'un état des lieux**, pour déterminer la situation actuelle de l'utilisation de l'IA dans toutes les activités de la Ville de Paris
- **La création d'un système de contrôle ex-ante et ex-post** des projets futurs
- **L'organisation d'activités de formation, de sensibilisation et d'acceptation** pour les Parisiens et Parisiennes ainsi que pour les agents de la Ville de Paris.

Ces grandes préconisations se déclinent dans les propositions suivantes :

1. La réalisation de l'état des lieux

Les auditions que le cabinet de Pénélope Komitès a organisé entre mars et juin 2024 ont montré l'intérêt de la Ville de Paris pour l'intelligence artificielle. Elles ont

également mis en évidence le fait que plusieurs cabinets, services et directions de la Ville de Paris ont déjà commencé à utiliser l'IA pour des projets différents. Dans l'objectif d'assurer que l'IA soit utilisée d'une façon responsable et optimale au sein de la Ville de Paris, il est nécessaire, dans un premier temps, d'établir un état des lieux des utilisations en cours, sur la base de trois approches distinctes :

- **Les domaines et projets** : recenser les cas d'usage et comprendre la manière dont l'IA est utilisée actuellement au sein des services de la ville de Paris ainsi que saisir leurs finalités. C'est le premier pas.
- **Les outils et algorithmes** : à la base de chaque IA il y a des algorithmes, qui sont très différents en termes de valeurs (transparence, contenu, ouverture, etc.) et de résultats. Il nous semble donc important d'établir quels algorithmes et outils sont utilisés par la Ville.
- **Les données, dans la double dimension des données** utilisées pour entraîner l'IA générative (formant la base du fonctionnement de l'IA) et des données produites par l'IA, qui peuvent être utilisées pour améliorer l'IA même, mais peuvent également être vendues, voire utilisées dans d'autres applications. La question se pose pour les outils IA utilisés ayant un stockage hors cadre législatif national voire européen (RGPD), ainsi que la nature des données manipulées (données personnelles, stratégiques, confidentielles, ...).

2. La création d'un système de contrôle

Le cœur des recommandations du groupe concerne la création d'un système de contrôle des projets IA, qui intervient en amont et en aval de l'approbation des projets eux-mêmes.

Charte des principes

Avant toute chose, le groupe estime que la Ville de Paris doit développer une charte des principes régissant la création de tous les projets IA. Le potentiel exponentiel de la croissance des informations générées par l'IA, du fait de la puissance de calcul évoluant chaque jour, accélère en parallèle la nécessité d'avoir des principes fondamentaux, clairs et durables de gestion de cette IA afin de garder la main sur une utilisation responsable de l'IA au sein de la Ville de Paris.

Nous sommes convaincus que ces principes, qui seront la base de la charte IA, doivent faire l'objet de discussions et d'une décision commune avec un public élargi, comprenant des experts dans le domaine, les élus, les agents de la Ville et les citoyens, en plus de la consultation déjà organisée sur Décider par la Ville de

Paris. Nous pensons qu'il peut y avoir un risque de non-acceptation par certaines catégories, si une charte AI était imposée, faisant fi de l'intention d'en faire un texte fédérateur et consensuel. A titre d'exemple, l'OCDE propose les cinq principes suivants :

- Viser la croissance inclusive, le développement durable et le bien-être
- Respecter l'état de droit, les droits humains et les valeurs démocratiques, y compris celles de l'équité et du respect de la vie privée
- Assurer la transparence (par exemple, le CRPA, Code des relations entre le public et l'administration)
- Assurer la robustesse, la sûreté et la sécurité
- Assumer ses responsabilités

Dans le même registre, il y a également la [charte éthique du Crédit Mutuel](#) qui est un bon exemple sur lequel la ville de Paris pourrait s'inspirer.

Commission mixte

Pour veiller à l'application des principes dans tous les projets IA de la Ville de Paris, le groupe préconise une commission mixte formée de volontaires issus des différents publics de la Ville (experts, fonctionnaires, élus, citoyens...). Le caractère mixte est important afin de s'assurer que les projets soient facilement compréhensibles pour tous : notre travail au sein du CPE montre l'importance d'avoir des profils d'expériences et compétences variées pour évaluer ces projets.

Audit des algorithmes

Les algorithmes derrière chaque programme d'IA sont le cœur de son fonctionnement, transformant chaque question ou demande en résultats et actions. Il est donc essentiel de pratiquer une transparence totale à ce sujet, pour vérifier l'absence de biais des algorithmes mêmes.

Une solution possible est de construire une plateforme ouverte au public qui permettrait à chaque expert ou amateur de contrôler la validité de la source des informations. Cette proposition peut néanmoins se révéler difficile à mettre à e œuvre, car trop contraignante : les algorithmes étant cruciaux dans la performance des outils IA, ils pourraient en effet être couverts par des exigences commerciales de confidentialité, s'ils sont la propriété d'acteurs privés.

Dans ce cas, une possible solution de contrôle est d'instituer une procédure d'audit des algorithmes : un acteur tiers (ni la ville, ni le sous-traitant) pourrait examiner les

algorithmes et vérifier leurs conformités aux principes de base. La ville de New York oblige, depuis l'été dernier, tous les acteurs économiques qui utilisent l'IA dans leurs procédures de recrutement des personnels à se soumettre à un tel audit, dans un souci de respect de l'égalité des chances, après qu'un biais en faveur des hommes blancs ait été découvert dans de nombreux algorithmes d'IA.

Pour éviter de devoir mettre en place un nouvel organisme indépendant, la ville de Paris pourrait envisager de se rapprocher de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés), qui à l'heure actuelle n'a pas encore développé de compétences dans ce domaine, mais pourrait bien étendre son mandat dans cette direction, devenant l'autorité de notification selon l'article 28 de l'IA Act.

Etude impact (éthique et effective)

Le dernier composant du système de contrôle que nous recommandons est une étude d'impact pour chaque projet, qui vérifie, après une période de fonctionnement, les résultats des projets, et surtout l'absence d'effets secondaires non désirés, qui violeraient les principes de l'action de la Ville de Paris. L'étude d'impact est en effet une démarche essentielle, qui a de son importance quand on utilise des outils relativement nouveaux comme l'IA.

3. Formation, sensibilisation et acceptation

La dernière catégorie de recommandations concerne les activités de recherche et développement de l'IA, ainsi que de formation et sensibilisation des populations affectées par l'activité de la ville de Paris.

Encourager recherche/développement

L'aventure de l'IA ne vient que de commencer. Il est ainsi primordial de continuer à encourager la recherche et le développement dans ce domaine. Paris a un positionnement unique et rayonnant pour ce faire, grâce à la multitude de viviers qui coexistent dans la R&D et les applications IA. (Écoles qui explorent les sujets liés à l'IA et à ses applications, un tissu économique important qui développe les applications commerciales de l'IA, et son statut de capitale avec sa proximité avec les centres de décision des pouvoirs publics).

Nous recommandons donc le développement d'un plan global, qui pourra tirer bénéfice de tous ces atouts pour les transformer en sources d'innovation et application de l'IA. Notamment, on peut imaginer profiter des synergies qui naissent des installations de pointe à l'image des instituts d'éducations supérieures ou des incubateurs comme Station F, qui encouragent l'application de l'IA aux

problématiques de l'administration de la ville, par exemple en proposant des compétitions style « hackathon ».

Dans un contexte plus international, nous remarquons que Paris n'est pas membre des réseaux de villes intelligentes (<https://www.smart-city-dialog.de/>) et nous nous interrogeons à ce sujet : le partage d'expérience est en effet primordial, et nous encourageons vivement le Conseil de la Ville de Paris à réfléchir sur deux axes : soit rejoindre ce réseau, soit utiliser ses liens avec plusieurs autres villes (Européennes mais pas seulement) pour développer une alternative.

Sensibilisation et formation

La dernière recommandation concerne les activités de sensibilisation et formations, surtout à l'égard des habitants de Paris et des agents de la Ville de Paris. Le but n'est pas de former des experts, mais de donner à chacun les outils nécessaires pour comprendre ces nouveaux instruments, qui seront essentiels dans un très proche futur.

Pour les citoyens, il faut absolument éviter que l'IA devienne un autre élément d'exclusion, contribuant à la « division digitale » présente aujourd'hui, entre une partie de la population qui utilise le digital pour ses contacts avec les services administratifs de la Ville de Paris et une autre partie de la population qui se sent exclue, du fait de la non-maîtrise de ces nouveaux outils. En outre, le discours souvent critique voire virulent des médias à l'égard de l'IA tend à présenter l'IA comme « une technique incontrôlable et dangereuse » en oubliant de présenter cette nouvelle technologie comme source d'opportunités pour le bien de la société en général.

La Ville de Paris organise déjà des activités IA de sensibilisation auprès de la population afin de mettre en valeur potentialité et opportunités, sans en cacher les risques qui doivent être maîtrisés. (Journée de l'IA du 25 janvier 2025). Nous pensons qu'il faudra travailler également avec les écoles afin d'intégrer des formations IA de base ludiques pour les jeunes. Il est également important que la Ville de Paris, en qualité de responsable des écoles primaires, puisse développer par exemple des applications IA en langue des signes destinée aux enfants sourds afin de les aider dans leur scolarité.

Parallèlement, nous pensons qu'il faut impérativement que les fonctionnaires de la Ville de Paris soient formés sur les principes de base de l'IA, pour leur permettre de comprendre les enjeux et les potentialités de cet outil dans leur activité au quotidien. Cette formation pourrait être quelque chose de « léger », comme un

MOOC (Cours en ligne de niveau universitaire et enregistrement diffusé sur internet), pour la plupart des fonctionnaires de la ville.

Quelques exemples : [France Université Numérique](#) , [cafeia.org](#) , [Réseau Canopé](#) , etc.

Nous pensons également que la Ville de Paris doit se doter d'une équipe spécialisée : même si les algorithmes de IA utilisés ne seront probablement pas développés par la Ville même, mais seront sous-traités à des cabinets spécialisés pour la partie technique, il est important de garder suffisamment d'expertise en l'interne pour assurer une maîtrise d'ouvrage éclairée, avertie et informée, et garder la main sur la conduite des projets.

C. Exemples de projets réalisés avec l'IA dans des villes européennes

Anvers (Belgique) : réguler la circulation

Les bouchons et les ralentissements sont monnaie courante sur les autoroutes flamandes, et notamment autour de la ville d'Anvers. En heure de pointe le matin, 84% des automobilistes se retrouvent coincés dans des embouteillages sur l'autoroute E17, au niveau du tunnel Kennedy. 820 kilomètres de bouchons sont généralement comptabilisés en une heure autour d'Anvers.

Pour faire face à cette saturation du trafic routier, la Belgique a mis en place des panneaux de limitation de vitesse intelligents sur l'autoroute. Ceux-ci adaptent la limitation de vitesse suivant le trafic, et peuvent donc passer de 80km/heure à 50km/heure en quelques secondes. Ce système automatisé fonctionne grâce à des capteurs installés sur la chaussée détectant les variations de trafic. En anticipant ainsi les débuts de bouchons, l'intelligence artificielle vise à fluidifier le trafic routier.

Rotterdam (Pays-Bas) : les feux intelligents

Aux Pays-Bas, l'intelligence artificielle est également utilisée pour réguler le trafic routier, cette fois-ci en centre-ville. À Rotterdam, des capteurs ont en effet été installés sur les feux de circulation pour détecter le nombre de véhicules présents sur la route. Les feux intelligents passent ainsi du vert au rouge plus ou moins rapidement pour réguler le trafic routier et éviter les bouchons. Cette solution ne permet pas encore d'empêcher complètement les embouteillages, mais elle permet de fluidifier un peu plus la circulation.

Rotterdam (Pays-Bas) : gestion du trafic urbain

La ville de Rotterdam a entrepris une démarche avant-gardiste en intégrant l'intelligence artificielle dans la gestion de son trafic urbain. Les feux de signalisation sont désormais équipés de capteurs intelligents capables de détecter en temps réel la densité du trafic automobile. De plus, elle peut connaître la présence de piétons attendant de traverser, ainsi que les flux de cyclistes. Ces données sont instantanément analysées par l'IA qui ajuste les cycles de feux pour minimiser l'attente et optimiser le passage.

Cette technologie a pour but de fluidifier le trafic, de réduire le risque d'accidents et de favoriser une circulation apaisée pour tous. En anticipant les pics de trafic et en adaptant la signalisation en conséquence, la ville ambitionne de diminuer les embouteillages récurrents, contribuant ainsi à une réduction notable de la pollution et à l'amélioration de la qualité de vie urbaine.

Stockholm (Suède) : Déclaration de Stockholm en 2023

La ville de Stockholm a lancé sa Déclaration en 2023 sur l'IA pour la science afin de promouvoir une utilisation responsable et éthique de l'IA. Les signataires s'engagent à garantir la transparence, l'équité, la diversité et l'inclusion tout en évitant les biais et la discrimination. Stockholm a mis en place des mécanismes de surveillance rigoureux et de responsabilité pour éviter les abus potentiels de l'IA. La ville s'assure que les systèmes IA respectent la vie privée des citoyens en mettant en place des mesures de sécurité robustes et en collectant uniquement les données strictement nécessaires. Stockholm encourage la participation de la communauté scientifique, des décideurs politiques et des innovateurs pour discuter et élaborer des lignes directrices éthiques pour l'utilisation de l'IA. Ces initiatives montrent l'engagement de Stockholm à utiliser l'IA de manière éthique et responsable en mettant l'accent sur la transparence, l'équité et la protection des citoyens.

L'Espagne et L'IA : le développement des Smart Cities

Des villes telles que Barcelone, Valence, Malaga, Madrid et Saragosse mènent la révolution vers des environnements urbains plus efficaces, durables, intelligents et inclusifs.

Au cours de la dernière décennie, l'Espagne a subi un changement transformateur dans son paysage urbain grâce à l'émergence de villes intelligentes. Ces centres urbains sont mus par la technologie pour améliorer la qualité de vie de leurs habitants, accroître l'efficacité des ressources et promouvoir la durabilité environnementale. Grâce à la mise en œuvre de diverses solutions technologiques, ces villes sont devenues des laboratoires d'innovation vivants, montrant au monde

comment la convergence des infrastructures physiques et numériques peut redéfinir le concept traditionnel de planification urbaine.

Les villes utilisent déjà l'IA et les mégadonnées pour s'améliorer

L'une des villes qui a mené ce changement est Barcelone. Avec son initiative pionnière, Barcelona Smart City, la capitale catalane a adopté la technologie pour relever les défis urbains. Le déploiement de capteurs intelligents dans toute la ville a permis de collecter des données en temps réel sur le trafic, la qualité de l'air et d'autres aspects clés. Ces données alimentent des algorithmes avancés qui optimisent la gestion du trafic, réduisent la pollution et améliorent la mobilité urbaine.

Mobilité durable

La mobilité durable est un aspect central du développement des villes intelligentes espagnoles. Valence, par exemple, a mis en place un système de transport public complet basé sur la technologie NFC (Near Field Communication), permettant aux citoyens d'utiliser leurs smartphones comme billets d'autobus et de métro. En outre, la ville a introduit des vélos électriques partagés et amélioré l'infrastructure pour encourager l'utilisation des véhicules électriques, contribuant ainsi à la réduction des émissions de carbone et à l'allégement des embouteillages.

Efficacité énergétique

L'efficacité énergétique est une autre priorité pour les villes intelligentes en Espagne. À Malaga, des réseaux intelligents ont été mis en place pour surveiller et gérer la consommation d'énergie en temps réel. Ces réseaux permettent aux résidents et aux entreprises d'ajuster leur consommation en fonction de la demande, en favorisant l'efficacité et en réduisant les coûts. En outre, l'installation de panneaux solaires dans les bâtiments publics et privés a entraîné une augmentation significative de la production d'énergie renouvelable, consolidant ainsi le statut de Malaga de référence sur la question de l'autosuffisance énergétique.

Sécurité des citoyens

La sécurité des citoyens a également bénéficié de technologies intelligentes dans plusieurs villes espagnoles. Madrid a mis en place des systèmes avancés de vidéosurveillance et d'analyse des données pour améliorer la prévention du crime. Non seulement ces systèmes surveillent les espaces publics, mais sont également capables de détecter les comportements suspects et d'envoyer des alertes aux forces de l'ordre. Cette application de l'intelligence artificielle dans la sécurité a

contribué à réduire les taux de criminalité et à améliorer l'intervention rapide en cas d'urgence.

Outre la technologie, la participation des citoyens est un pilier essentiel de la construction de villes intelligentes. Saragosse a adopté une approche inclusive, en utilisant les plateformes numériques pour impliquer les citoyens dans la prise de décision. Des enquêtes en ligne à la collaboration dans le cadre de projets d'amélioration urbaine, les habitants de Saragosse se sentent connectés et participent activement à l'évolution de leur ville.

D. Les limites des “villes intelligentes”

Malgré des réalisations notables, les villes espagnoles intelligentes sont également confrontées à des défis. La cybersécurité est une préoccupation constante, car l'interconnexion des systèmes numériques expose les villes à des menaces potentielles. La nécessité d'établir des réglementations et des normes strictes pour protéger la vie privée des citoyens et garantir la transparence dans la gestion des données est un aspect essentiel qui exige une attention constante.

Le développement de villes intelligentes en Espagne a marqué une étape importante dans la convergence des technologies et de la planification urbaine. Des villes telles que Barcelone, Valence, Malaga, Madrid et Saragosse mènent la révolution vers des environnements urbains plus efficaces, durables et inclusifs. À mesure que ces initiatives évoluent, l'Espagne se positionne comme une référence mondiale dans la création de villes intelligentes, démontrant que la technologie peut être un puissant catalyseur pour améliorer la qualité de vie de ses citoyens et préserver l'environnement.

E. Sources

- [Rapport sur les progrès réalisés dans la Stratégie nationale d'intelligence artificielle. Espagne Numérique 2026. \(PDF - 1,07 MB\). Stratégie nationale d'intelligence artificielle, résumé \(PDF - 13 MB\) \(PDF - 12,7 MB\)](#)
- [Stratégie nationale d'intelligence artificielle \(PDF - 74 MB\) \(PDF - 74,05 MB\)](#)
- [Stratégie numérique - Économie dato et intelligence artificielle \(PDF - 492 ko\) \(PDF - 491,61 KB\)](#)
- Espagne : Ministère espagnol de l'économie, du commerce et de l'entreprise : Pistes de réflexion.

- La [Stratégie nationale d'intelligence artificielle](#) vise à fournir un cadre de référence pour l'élaboration d'un IA inclusive, durable et centrée sur le citoyen.
- Le L'ENIA est l'un des axes de la [stratégie numérique espagnole 2026](#) et l'un des éléments du plan pour la reprise, la transformation et la résilience de l'économie espagnole.
- L'ENIA permettra d'améliorer la préparation du tissu productif espagnol afin de stimuler sa compétitivité aux niveaux européen et international. Il s'agit donc d'une étape fondamentale de l'engagement en faveur de la transformation numérique de l'économie et de la société par le développement de technologies de rupture à forte valeur ajoutée.
- La stratégie numérique espagnole 2026 fixe un certain nombre d'objectifs en ce qui concerne l'intelligence artificielle et l'économie data :
- Transformer l'Espagne en une référence dans la transformation vers une économie du Dato.
- Promouvoir l'intelligence artificielle en tant que moteur de l'innovation et de la croissance économique sociale, inclusive et durable.
- Établir des cadres réglementaires qui définissent et guident la conception d'Amnesty International, de sorte que les demandes qui en résultent respectent les droits de citoyenneté.
- Promouvoir les infrastructures de données et de technologies, qui soutiennent IA.
- Renforcer la compétitivité par le biais des activités Recherche et développement dans l'ensemble Technologies d'habilitation numérique (THD).
- La stratégie numérique espagnole 2026 présente une série de mesures et d'actions dans le domaine de l'ACI et de l'économie du Dato :
- Crédit du [Bureau des données](#) et du chiffre Chef du Service des données
- Lancement du Conseil consultatif de l'intelligence artificielle
- Publication de la Charte numérique des droits
- Adoption du Plan national pour les technologies linguistiques
- PERTE : Nouvelle économie de la langue

- Iniciativa Quantum Espagne, projet de super informatique stratégique
- GAIA-X, Plateforme espagnole pour le développement national de l'espace informatique sectoriel et de la gestion des données
- Programme national d'algorithmes verts (PNAV)
- Réglementation du bac à sable pour la mise en œuvre du futur règlement européen IA
- Création du Centre national des neurotechnologies
- Création de l'Agence nationale de surveillance de l'intelligence artificielle

Partie III – Annexes

Annexe 1 : Flyer de sensibilisation illustré par Pascal Bresson



Annexe 2 : Questionnaire du groupe de travail “Citoyenneté européenne” à destination des ressortissants européens résidant à Paris.

Etude sur les besoins des européens/européennes à Paris « Ressources d'accueil pour les citoyens/nes européennes à Paris »

Merci de votre participation à cette enquête sur le thème « Ressources d'accueil pour les citoyens européens nés à Paris » développée par le Conseil Parisien des Européens (CPE) de la Mairie de Paris. L'enquête s'adresse aux personnes d'origine et/ou de nationalité européenne qui se sont installées à Paris. Veuillez y participer uniquement, si vous correspondez à cette description.

Votre contribution sera extrêmement utile pour mieux comprendre les problèmes d'accueil des Européennes et des Européens qui, comme vous, ont décidé de s'installer à Paris et les résultats seront mis à disposition des pouvoirs publics et des associations compétentes afin de leur permettre d'agir en conséquence. Votre contribution est anonyme : aucune donnée personnelle permettant de vous identifier ne vous sera demandée.

Remplir le questionnaire prend entre 10 et 15 minutes. Merci de répondre sincèrement à toutes les questions.

INFORMATIONS PERSONNELLES (Facultatives)

Sexe : femme/homme

Age : 18-25/26-35/36-45/46-55/56-65/66-75/76-85/86-95/au-delà

Statut professionnel : étudiant/ en activité bénévole/ en recherche d'emploi/ en activité professionnel / retraité / Autre(écrire)

INFORMATIONS DÉMOGRAPHIQUES

Nationalité européenne : (tous les pays membres)

Motif d'installation à Paris : loisirs/ études / en activité bénévole/ en recherche d'emploi/ en activité professionnel / retraite

Temps prévu à Paris si connu : 0-3 mois/4-6 mois/7-9 mois/10-12 mois/13-18mois/18-24mois/au-delà

Aviez-vous un contact à Paris avant d'arriver ? / oui/non

Aviez-vous connaissance de la langue française avant d'arriver ? : oui/non

Avez-vous vécu dans d'autres pays étrangers en plus de la France ? oui/non

INFORMATION SUR L'ACCUEIL A PARIS

Quels besoins d'information avez-vous identifiés en lien avec votre installation à Paris ?

Plusieurs choix sont possibles : Transport/ Logement/ Sécurité sociale/ Impôts/ Banque/ Urgences/ Culture/ Droits des citoyens / Autre (à préciser)

Quels moyens avez-vous utilisés pour trouver chacune de ces informations ?
Plusieurs choix sont possibles : amis/ travail/ famille/ réseaux sociaux/ associations/ organismes publiques/ Autre(écrire)

Pensez-vous que les informations étaient facilement disponibles pour vous ?
oui/non

Auriez-vous souhaité trouver cela plus facilement ? oui /non

Si oui, comment ? point d'accueil des citoyennes européens/ association des européennes à Paris/ page web de la Mairie dédié / Autre(écrire)

INFORMATION SUR L'INTÉGRATION À PARIS

Comptez-vous participer à la vie collective de la ville de Paris en dehors de votre activité professionnelle ? Oui/non

Si oui, comment ? Maison des jeunes / Vie associative/ Bénévolat/ Citoyenneté et engagement politique/ Autre (à préciser)

Connaissez-vous le système politique français ? Oui/ non

En tant que citoyen/ne européen/ne de plein droit, comptez-vous vous inscrire sur les listes électorales de la Ville de Paris ? oui/non

Si oui, comptez-vous voter aux élections municipales de la Ville de Paris ? oui/non

Comptez-vous voter aux élections européennes en tant que résident/e de la Ville de Paris ? oui/non, mais je voterai comme résident/e de mon pays étant à l'étranger/ non

Méthodologie :

Le questionnaire sera électronique afin d'être facilement distribué par les organismes participants en contact direct avec la population concernée.

Ces organismes incluent notamment : la Ville de Paris, les mairies d'arrondissement, la Maison de l'Europe, les organismes publics des États membres, centres culturels, consulats ou ambassades et les associations impliquées dans l'amélioration de l'accueil des Européens à Paris.

Le lien du questionnaire pourrait bien se distribuer directement : par courriel aux personnes potentiellement concernés, via les newsletters, et/ou à travers des réseaux sociaux des organismes participants.

Le système électronique utilisé sera choisi par la Ville de Paris, qui sera responsable de la gestion du projet.

Les résultats seront directement disponibles dans le système électronique choisi et pourront être relayés par la Ville de Paris aux autres organismes mentionnés ci-dessus.

Le futur groupe de citoyenneté européenne du CPE pourra, sur la base des résultats de l'enquête, élaborer un plan d'action adapté.

Annexe 3 : La liste des auditions avec la participation des membres de CPE

Liste des auditions passées	
L'IA et l'éducation	L'IA et la propreté et la gestion des déchets
La gouvernance nationale et locale de l'IA	L'IA et les démarches administratives
L'IA et le logement	L'impact de l'IA sur l'information
L'impact de l'IA sur l'urbanisme	L'IA et l'environnement
L'IA et la sécurité	L'IA et l'énergie
L'impact de l'IA sur le développement économique de	L'IA et le travail social
L'IA et la santé	L'IA et la protection intellectuelle
L'IA et l'éthique	

Annexe 4 : Questionnaire du GT “Intelligence artificielle” pour les échanges avec l'OCDE

Introduction

Le Conseil Parisien des Européen.nes (CPE) est une assemblée consultative créée par la Ville de Paris, pour représenter auprès du conseil de la ville la voix des Européens implantés dans la ville. Il est formé par des volontaires choisis chaque année pour représenter au mieux la diversité des nationalités présentes dans Paris.

Cette année, le CPE a été sollicité par le bureau de Pénélope Komitès, Adjointe à la Maire en charge de l'innovation, pour réfléchir à la possible mise en place des projets utilisant l'IA dans les activités de la Ville, et à un éventuel encadrement

commun. Dans ce cadre, nous allons questionner différents acteurs dans le domaine de l'IA pour nous permettre de restituer une image complète de ce domaine.

Section 1 : Introduction à l'IA pour les villes

- Comment l'OCDE voit-elle l'impact potentiel de l'intelligence artificielle sur les grandes métropoles comme Paris ?
- Quelles tendances globales observe-t-on dans l'adoption de l'IA pour les villes intelligentes ?

Section 2 : Méthodologie

- Quelles méthodologies ont été utilisées dans la mise en place des initiatives IA dans les grandes villes ? Et plus spécifiquement :
 - Ressources internes/externalisées
 - Infrastructure/Budget
 - Control/Audit
 - Charte
 - ...

Section 3 : Exemples

Nous sommes très intéressés à profiter des expériences d'autres villes, pour des initiatives dans les domaines suivants :

- Environnement (déchets et pollution)
- Mobilité Urbaine
- Infrastructures
- Relations avec les citoyen.nes
- Habitat/services sociaux
- Vie associative
- Education primaire

Pour (idéalement) chacun de ces domaines, nous aimerais savoir :

- Quelles initiatives existent déjà ou sont en cours de développement dans les grandes métropoles comme Paris ?
- Quels sont les facteurs de succès ?
- Quels sont les plus grands blocages ?
- Quels outils se révèlent les plus utiles ?

Section 4 : Éthique et régulation de l'IA dans le cadre urbain

- Quels sont les défis éthiques spécifiques à l'utilisation de l'IA dans une grande ville comme Paris ?
- Comment assurer la transparence et l'équité dans les systèmes d'IA utilisés pour la gestion urbaine ?
- Comment l'OCDE accompagne-t-elle les villes dans l'élaboration de cadres réglementaires pour l'utilisation éthique de l'IA ?
- Quelles sont les recommandations spécifiques de l'OCDE pour les villes comme Paris en matière de gouvernance de l'IA ?
- En particulier, quels recours éventuels des citoyens et quelle sensibilisation du public par rapport aux usages illégaux/non-autorisés d'outils de surveillance par les autorités (On pense notamment à l'usage de système de reconnaissance faciale dans certains pays européens, mais aussi à l'opportunité de garder les outils de reconnaissance comportementale utilisées pendant les JO : quels risques, quels avantages, quels recours ?

Section 5 : Education et formation à l'IA pour les professionnels de la ville

- Comment la Ville de Paris peut-elle s'assurer que ses employés et décideurs sont suffisamment formés pour comprendre et appliquer l'IA dans leur travail quotidien ?
- Quelles compétences spécifiques sur l'IA sont indispensables pour les décideurs municipaux, selon l'OCDE ?
- L'OCDE recommande-t-elle des programmes de formation particuliers pour les gestionnaires de villes ?

Section 6 : Projets futurs et vision d'une ville intelligente

- Quelles sont les recommandations qui vous préconisez pour l'implantation de l'IA dans les grandes métropoles ?
- Y a-t-il des exemples de collaborations avec des entreprises technologiques, des universités ou des organisations internationales dans ce domaine ?
- Quels seraient, selon vous, les principaux jalons à franchir pour que Paris devienne un modèle de ville intelligente grâce à l'IA ?